



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 70066

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la campagne double pour les anciens d'AFN fonctionnaires et assimilés. Une étude a été confiée à un inspecteur général des affaires sociales, concernant l'attribution éventuelle de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés. À l'issue de la première période allant de juillet à octobre 2004, le premier volet de cette étude a permis de recueillir l'avis et les suggestions des associations et des élus sur cette question. Le rapport devait être remis à la fin de ce premier semestre 2005. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet, quels sont les scénarios identifiés et les propositions formulées.

## Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants précise à l'honorable parlementaire que l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés est achevée. Le rapport final vient d'être remis au ministre qui a saisi le Conseil d'État afin de valider les orientations proposées au plan juridique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70066

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juillet 2005, page 6734

**Réponse publiée le :** 23 août 2005, page 7966